

Court File Number

(Name of court)

at Court office address

Form 14: Notice of Motion

Applicant(s)

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Respondent(s)

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

The person making this motion or the person's lawyer must contact the clerk of the court by telephone or otherwise to choose a time and date when the court could hear this motion.

TO THE PARTIES:

THE COURT WILL HEAR A MOTION on (date)

at a.m./p.m., or as soon as possible after that time, at (place of hearing)

This motion will be made by (name of person making the motion) who will be asking the court for an order for the item(s) listed on page 2 of this notice.

- A copy of the affidavit(s) in support of this motion is/are served with this notice.
A notice of a case conference is served with this notice to change an order.

If this material is missing, you should talk to the court office immediately.

The person making this motion is also relying on the following documents in the continuing record: (List documents.)

If you want to oppose this motion or to give your own views, you should talk to your own lawyer and prepare your own affidavit, serve it on all other parties not later than 4 days before the date above and file it at the court office not later than 2 days before that date. Only written and affidavit evidence will be allowed at a motion unless the court gives permission for oral testimony. You may bring your lawyer to the motion.

IF YOU DO NOT COME TO THE MOTION, THE COURT MAY MAKE AN ORDER WITHOUT YOU AND ENFORCE IT AGAINST YOU.

Date of signature

Signature of person making this motion or of person's lawyer

Empty box for typed or printed name and address.

Typed or printed name of person or of person's lawyer, address for service, telephone & fax numbers and e-mail address (if any)

NOTE TO PERSON MAKING THIS MOTION: You MUST file a confirmation (Form 14C) not later than 2:00 p.m. 2 days before the date set out above.

If this is a motion to change past and future support payments under an order that has been assigned to a government agency, you must also serve this notice on that agency. If you do not, the agency can ask the court to set aside any order that you may get in this motion and can ask for costs against you.

Continued on next sheet

Numéro de dossier du greffe

(Nom du tribunal)

situé(e) au _____
Adresse du greffe

Formule 14 : Avis de motion

Requérant(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Intimé(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

La personne qui présente la motion ou son avocat doit communiquer avec le greffier du tribunal par téléphone ou autrement pour fixer les date et heure auxquelles le tribunal pourra entendre la motion.

AUX PARTIES :

LE TRIBUNAL ENTENDRA UNE MOTION le _____ (date)
à _____ (heure) ou dès que possible par la suite, au (lieu de l'audience)

La motion sera présentée par (nom de la personne) _____ qui demandera une ordonnance au tribunal pour le ou les points mentionnés à la page 2 du présent avis.

- Une copie de l'affidavit ou des affidavits à l'appui de la motion est signifiée avec le présent avis.
- Un avis de conférence relative à la cause visant à modifier une ordonnance est signifié avec le présent avis.

Si ces documents sont omis, vous devriez communiquer avec le greffe immédiatement.

La personne qui présente la motion se fonde également sur les documents suivants qui se trouvent dans le dossier continu : (Énumérez les documents.)

Si vous désirez vous opposer à la motion ou donner votre point de vue, vous devriez parler à votre avocat et préparer votre propre affidavit, le signifier à toutes les autres parties au plus tard 4 jours avant la date indiquée ci-dessus et le déposer au greffe au plus tard 2 jours avant cette date. À l'audition d'une motion, seules les preuves écrites et les preuves par affidavit sont admises, à moins que le tribunal n'autorise les témoignages oraux. Vous pouvez vous faire accompagner par votre avocat.

SI VOUS NE VOUS PRÉSENTEZ PAS À L'AUDIENCE, LE TRIBUNAL PEUT RENDRE UNE ORDONNANCE SANS VOUS ET L'EXÉCUTER CONTRE VOUS.

Date de la signature

Signature de la personne qui présente la motion ou de son avocat(e)

Dactylographiez ou écrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne ou de son avocat(e), son adresse aux fins de signification, ses numéros de téléphone et de télécopieur et son adresse électronique (le cas échéant).

AVIS À LA PERSONNE QUI PRÉSENTE LA MOTION : Vous DEVEZ déposer une confirmation (formule 14C) au plus tard à 14 heures deux jours avant la date indiquée ci-dessus.

Si la motion a pour but de modifier les paiements passés et futurs d'aliments prévus par une ordonnance qui a été cédée à un organisme gouvernemental, vous devez également lui signifier le présent avis. Si vous ne le faites pas, l'organisme peut demander au tribunal d'annuler toute ordonnance qui est rendue par suite de la motion et de vous condamner aux dépens.

Suite à la page suivante
(English on reverse)

State the order or orders requested on this motion.

Indiquez l'ordonnance ou les ordonnances que vous demandez au moyen de la motion.